

PLACES PERDUES ?

Un outil d'animation
sur l'espace public
et le lien social


MQH

 **cultures
& santé**

Table des matières

INTRODUCTION	2	
PRÉSENTATION DE L'OUTIL	3	
PANORAMA DES PHOTOS	4	
	6	PISTE 1. Lien social, espace public et sécurité : de quoi on parle ?
	8	PISTE 2. Aménagement d'une place en cours, circulez !
	10	PISTE 3. Découverte de mobiliers urbains « sécuritaires »
RÉFLEXION : MOINS DE LIEN SOCIAL DANS L'ESPACE PUBLIC POUR PLUS DE SÉCURITÉ?	12	
Lien social et espace public	12	
La sécurité	14	
L'insécurité	15	
La sécurité humaine	17	
L'approche sécuritaire.....	18	
Contre l'espace public sécuritaire, la réappropriation s'organise	21	
EXEMPLES DE PLACES réaménagées par les habitant-es du groupe MQH	24	
	26	PISTE 4. Dans quel espace public vivons-nous ?
	27	PISTE 5. Quel espace public voulons-nous ?
	28	PISTE 6. Bien installé-es, occupons la place !
RESSOURCES DOCUMENTAIRES	30	



Remerciements

Cultures&Santé tient à remercier la Maison de Quartier d'Helmet, et plus particulièrement les apprenant-es en langue française qui se sont investi-es dans ce projet.

Nous remercions également Carine Van Ruymbeke et Laurent du Collectif Design for Everyone pour leur précieuse relecture.

Enfin, nous remercions chaleureusement les participant-es du Lundi citoyen de Cultures&Santé qui ont expérimenté les pistes d'animation proposées dans le guide.

INTRODUCTION

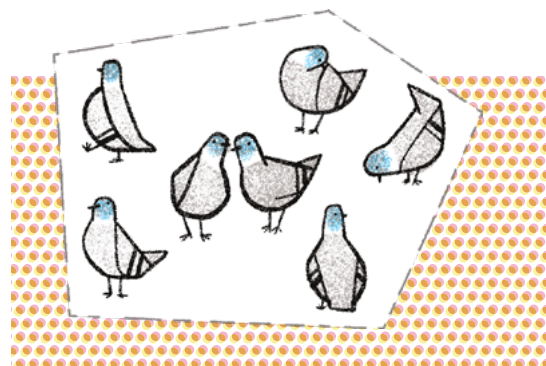
Au cours de l'année académique 2021-2022, Cultures&Santé a mené un projet en résidence à la Maison de Quartier d'Helmet (MQH) avec un groupe de personnes en apprentissage de la langue française.

Au commencement des ateliers, les discussions se sont focalisées sur les problématiques rencontrées lors des confinements Covid-19. Des difficultés ont alors été partagées par tout le groupe : logements trop petits, promiscuité, manque d'intimité, nécessité pour les enfants de se défouler à l'extérieur alors même que la liberté de circulation était très restreinte et les espaces publics inaccessibles. Les décisions politiques prises ont engendré violences et stress pour une grande partie de la population dont les participant·es, notamment du fait de l'interdiction des lieux de rencontre.

Au fil des ateliers, l'importance d'avoir l'accès à un espace en dehors du privé pour se retrouver et discuter est devenue prégnante. Parler de l'espace public lorsqu'on ne peut pas y accéder, s'est avéré indispensable. En effet, l'espace public remplit de multiples fonctions ; il est, par exemple, un lieu d'échappatoire, de socialisation, de rassemblement, d'expression culturelle et politique, de revendication, de loisirs... Il peut créer un sentiment d'appartenance en consolidant une identité et des valeurs communes. Cependant, lors des périodes de privation, cet espace public a pu être idéalisé.

Une fois la liberté retrouvée, il s'est avéré que celui-ci ne répondait pas ou plus toujours aux besoins des habitant·es. Pire, il pouvait même leur paraître hostile : manque de mobilier urbain ou assises individuelles ne permettant pas la discussion, caméras de surveillance pouvant induire une méfiance envers les habitant·es et propager un sentiment d'insécurité...

En se baladant dans le quartier, les participant·es sont parti·es à la recherche des espaces non propices à la convivialité et les ont photographiés. À partir de la technique du collage, le groupe a voulu repenser ces places qu'il a nommées "perdus", car vides de potentialité, pour se les réapproprier.



Avec cet outil, nous vous proposons de reproduire le cheminement de réflexion du groupe, d'observer l'espace public qui nous entoure pour se demander s'il est vecteur de lien et répond à nos besoins. Vous interrogerez les logiques sécuritaires qui sous-tendent l'aménagement de ces places "perdus". Pourquoi ne sont-elles pas conviviales ? Et comment y remédier ?

Le travail réalisé pourrait marquer le début d'un projet porté par les citoyen·nes en vue d'interpeller les pouvoirs publics sur l'aménagement de l'espace public et la nécessité de les penser avec les personnes qui les fréquentent.

Cet outil s'insère dans la continuité d'une attention portée sur l'espace public par Cultures&Santé avec les publications récentes *d'Impasse publique ?*, un outil sur la privatisation de l'espace public et de *[Dé]Genrer la ville : espace public, genre et masculinités*, un kit pédagogique élaboré en partenariat avec le Monde selon les Femmes. Ces trois outils ouvrent donc une vue complémentaire et large sur la thématique.

PRÉSENTATION DE L'OUTIL



Objectifs de l'outil

- Définir collectivement le lien social, la sécurité et l'espace public
- Réfléchir aux logiques qui sous-tendent l'aménagement de l'espace public par les autorités publiques
- Découvrir des aménagements d'exclusion de l'espace public
- Penser l'espace public de manière à favoriser le bien-être et le lien entre individus
- Envisager diverses façons de réaménagement et de réappropriation de l'espace public
- Découvrir des mouvements de réappropriation de l'espace public



Publics

Les groupes d'adultes présents notamment dans les champs de l'alphabétisation, du social, de l'éducation permanente, de l'insertion socioprofessionnelle et des bureaux d'accueil pour primo-arrivant·es.



Préalable

Selon les objectifs et le temps imparti, vous pouvez choisir de réaliser toutes les pistes pour permettre de développer les enjeux autour de l'aménagement de l'espace public ou bien de ne faire qu'une partie de celles-ci, par exemple, la balade photographique et le travail de collage.



Contenu

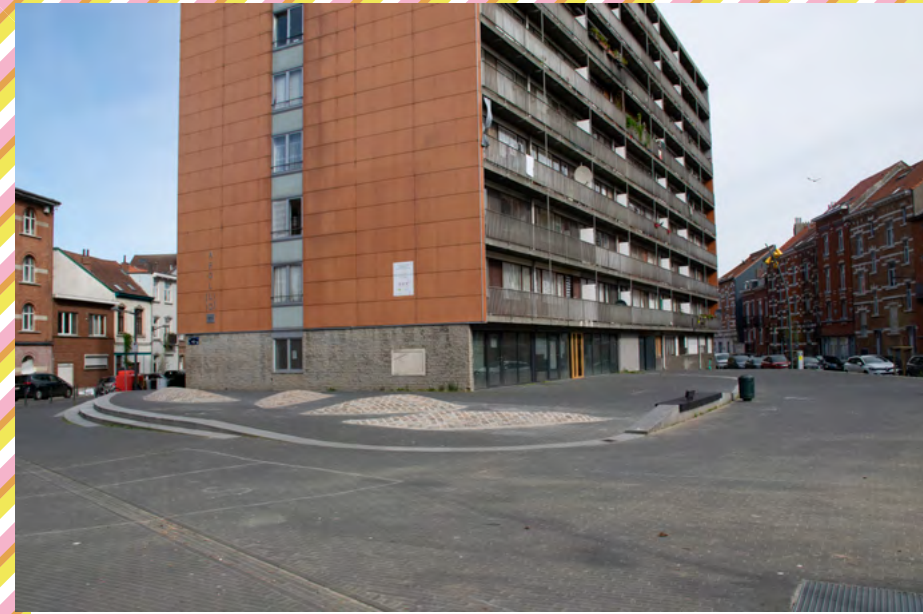
- **Un guide** comprenant une partie animation de 6 pistes et une partie réflexion en son centre
- **2 plateaux** représentant une place "perdue"
- **4 cartes objectifs** qui permettent de réaliser la piste 2
- **Une carte "Brussel's Prout Map"** réalisée par le collectif **Design for Everyone**

En téléchargement :

- **5 photos de "places perdues"** prises par les participant·es aux alentours de MQH [nous vous recommandons de les imprimer en format A4 pour le travail de collage]
- **5 planches d'illustrations** à imprimer (en fonction du nombre de participant·es et sous-groupes) et à découper pour la piste 2 et la piste 5 incluant un travail de collage sur photos en vue d'un réaménagement des "places perdues"

PANORAMA DES PHOTOS

Présentation des 5 "places perdues"
prises en photo par le groupe de MQH et à
télécharger sur le site de Cultures&Santé.



PISTE 1.

LIEN SOCIAL, ESPACE PUBLIC ET SÉCURITÉ : DE QUOI ON PARLE ?



Objectif

- Définir collectivement le lien social, la sécurité et l'espace public



Matériel

- Un tableau blanc ou un flipchart



Déroulement

Tous les éléments notés au tableau durant cette animation serviront également pour la piste 2.

1. DÉFINIR LE LIEN SOCIAL (OU "LIEN ENTRE LES PERSONNES" SELON LA COMPRÉHENSION DU MOT SOCIAL PAR LE GROUPE)

Écrire **lien social** au tableau et poser les questions suivantes au groupe :

- Qu'est-ce que le lien social ? Le lien entre les individus, les personnes ?
- À quoi sert ce lien ?
- Comment se traduit-il ? Quelles sont les actions qui font lien ?
- Où trouve-t-on ce lien ?

L'anim.* note au tableau les différents éléments de réponse sur une partie du tableau.

Une fois que les idées sont épuisées, l'anim. peut amener des éléments de réflexion sur le lien social p.12.

Le lien social parle de la relation qui se crée entre des individus lorsqu'ils se rencontrent, discutent et s'associent. C'est ce qui unit les individus et rend possible la création de communautés et de sociétés.

* Par souci de simplicité, nous avons choisi de raccourcir les mots animateur et animatrice par "anim".

2. DÉFINIR L'ESPACE PUBLIC

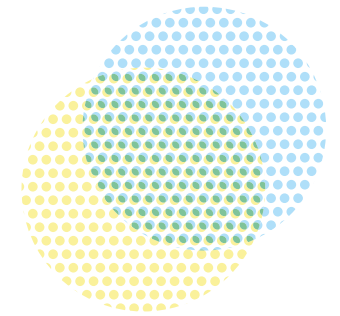
Écrire **espace public** au tableau et poser les questions suivantes au groupe :

- Qu'est-ce que l'espace public ?
- À quoi sert l'espace public ?
- Est-ce qu'un espace public est un lieu de liberté ? À qui est destiné l'espace public ? À qui appartient-il ?
- L'espace public est-il un lieu de lien social ? Est-ce indispensable ? Si oui, pourquoi ?
- Récemment, pendant les confinements dus au Covid-19, l'accès à l'espace public a été restreint, quelles conséquences ces restrictions ont-elles eu pour vous ?
- Est-ce qu'il y a un lien entre espace public et sécurité selon vous ?

L'anim. note au tableau les différents éléments de réponse sur une dernière partie du tableau.

Quand les idées sont épuisées, l'anim. peut présenter la définition de l'espace public élaborée par le groupe de MQH (voir encadré ci-contre).

L'espace public : parcs, jardins, trottoirs, plaines de jeux, places, rues, allées, avenue, passages... L'espace public, c'est un lieu pour tout le monde, tous les citoyens et toutes les citoyennes. C'est un endroit pour se détendre et se déplacer. C'est un espace gratuit, un espace de rencontre entre les personnes.



3. DÉFINIR LA SÉCURITÉ

Écrire **sécurité** au tableau et poser les questions suivantes au groupe :

- Qu'est-ce que la sécurité ?
- À quoi sert la sécurité ?
- Comment est-on en sécurité ?
- Où se trouve-t-elle ?

L'anim. note au tableau les différents éléments de réponse sur une autre partie du tableau.

Quand les idées sont épuisées, l'anim. peut amener des éléments de réflexion sur la sécurité pp.14-17.

La sécurité désigne, dans son sens commun, le fait d'être à l'abri et implique une absence de danger. Ce mot recouvre également un champ d'action qui vise au maintien de l'ordre public. La sécurité est donc liée à un état : être à l'abri ou hors de danger, mais aussi à un secteur public d'intervention, celui qui est en charge de la sécurité publique.

PISTE 2.

AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE EN COURS, CIRCULEZ !



Objectifs

- Aménager une place publique en fonction d'objectifs différents
- Réfléchir aux logiques à l'œuvre dans l'aménagement de l'espace public



Préalable

Prendre un temps pour télécharger, imprimer (en plusieurs exemplaires s'il y a plus de 4 sous-groupes) et découper les illustrations. Ce temps de découpage peut se faire avec les participant·es et leur permettra de découvrir les différentes illustrations.



Déroulement

1 AMÉNAGER UNE PLACE PUBLIQUE

→ Constituer 2 ou 4 sous-groupes selon le nombre de personnes dans le groupe. Nous recommandons des sous-groupes de 3 à 4 personnes.

→ Distribuer une carte "Objectif" à chacun des sous-groupes. Les cartes "Objectifs" fonctionnent par paire. Distribuer à un sous-groupe une carte "Objectif" jaune, puis à un autre une carte rose.



Matériel

- 2 plateaux
- 4 cartes objectifs (2 cartes jaunes et 2 cartes roses)
- Les illustrations en téléchargement
- Les 5 photos des « places perdues » du groupe de MQH

Cet exercice peut également se jouer à partir de points de vue différents. Par exemple, vous pouvez proposer que la ou les équipes cartes "Objectif" roses incarnent le point de vue de jeunes ou de personnes âgées, de femmes. Cela pourrait permettre de se mettre "à la place de" et d'imaginer différentes possibilités d'aménagement.

→ Répartir ensuite 2 sous-groupes autour d'un plateau (un avec une carte "Objectif" jaune, l'autre avec une carte "Objectif" rose).

→ Inviter les participant·es à découvrir leurs objectifs (sans les dévoiler).

→ Poser sur la table le reste du matériel, à savoir les illustrations découpées.

→ Lancer ensuite l'animation en expliquant les règles du jeu au groupe :

Chaque sous-groupe incarne le rôle d'autorités publiques décidant de l'aménagement d'une place publique représentée par le plateau. Chacun des sous-groupes a reçu une carte "Objectif" et doit essayer d'aménager au mieux la place en fonction de ses objectifs. Pour le moment ne dévoilez pas vos objectifs car ils sont différents.

Le ou les sous-groupes avec la carte "Objectif" rose (lien social) commencent et peuvent donc **faire tous les aménagements nécessaires** pour atteindre leurs objectifs. Pour ce faire, ils utilisent autant d'illustrations qu'ils le souhaitent et les disposent sur la place. Lorsqu'ils sont satisfaits de l'aménagement de la place, leur tour est fini.

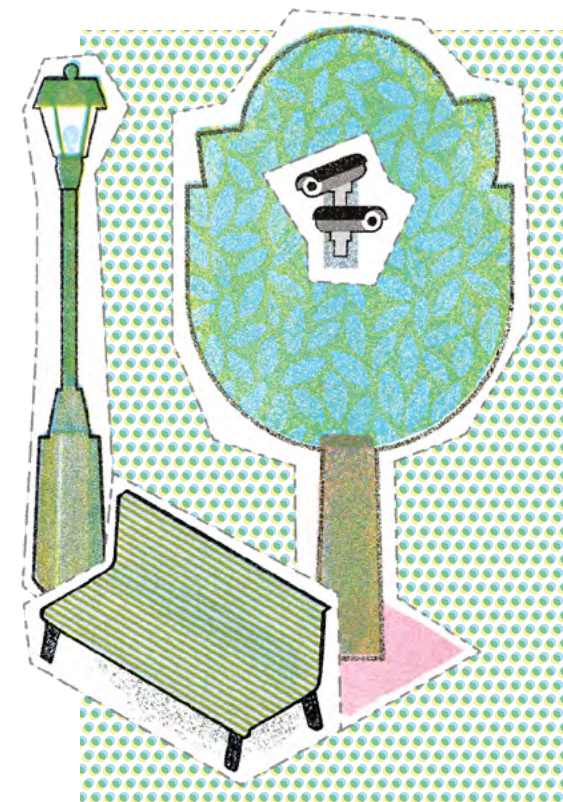
→ Clore cette première étape en invitant le ou les premiers sous-groupes à décrire les aménagements réalisés sans dévoiler leurs objectifs.

Le ou les deuxièmes sous-groupes prennent ensuite le relais : les participant·es peuvent **enlever ou ajouter tous les aménagements** jugés nécessaires pour atteindre leurs objectifs.

→ Une fois la place réaménagée, l'anim· invite le ou les deuxièmes sous-groupes à décrire leurs aménagements sans dévoiler leurs objectifs.

L'anim· peut poursuivre la discussion en posant quelques questions :

- Est-ce que vous avez deviné les objectifs de chacun des sous-groupes ? (Chaque groupe peut maintenant dire les objectifs poursuivis)
- Comment avez-vous choisi les éléments d'aménagement à placer ou à enlever ?
- Comment vous êtes-vous senti·es par rapport aux objectifs que vous deviez atteindre ?
- En termes d'ambiance, qu'est-ce que ce dernier aménagement vous inspire ?
- Quels usages vous verriez-vous faire sur cette place ?



2 DÉCOUVRIR DES PLACES PERDUES ET LES LOGIQUES DERRIÈRE

L'anim· dépose sur la table les 5 photos des "places perdues" prises par le groupe de MQH.

- Reconnaissez-vous ces places ?
- Si vous deviez les décrire en quelques mots, lesquels choisiriez-vous ?
- Quel est le point commun entre ces photos ?
- Avez-vous envie d'y passer du temps ?
- Dans les communes où vous habitez, quels usages faites-vous de ce genre de places « sécurisées » généralement vides et peu aménagées ?

L'anim· présente les photos en les nommant « **Places perdues** », terme utilisé par le groupe de MQH.

- Selon vous, c'est quoi une place perdue ? Et pourquoi il y en a ?

À partir de ce qui est amené par les participant·es, l'anim· donne des éléments de réflexion pp.18-22.

PISTE 3.

DÉCOUVERTE DE MOBILIERS URBAINS « SÉCURITAIRES »



Objectif

- Découvrir différents dispositifs urbanistiques visant à restreindre les usages possibles du mobilier urbain dans l'espace public



Matériel

- Ordinateur, projecteur et baffles
- *Pas lieu d'être*, extrait vidéo de 25" à 1'58 (<https://www.dailymotion.com/video/x3vutk7>)
- La carte « Brussel's Prout Map »



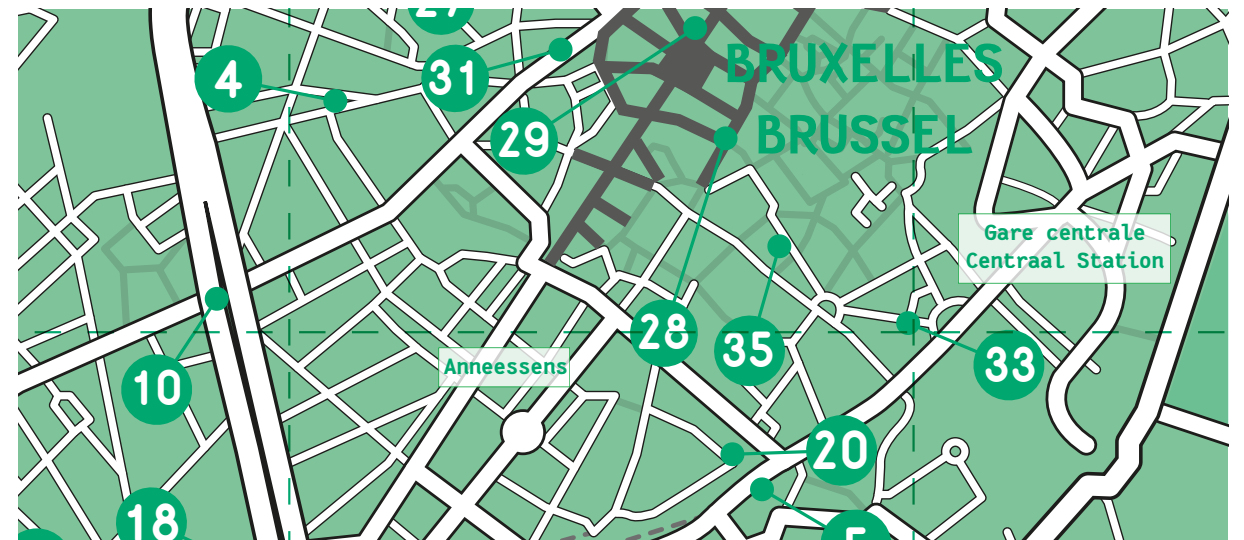
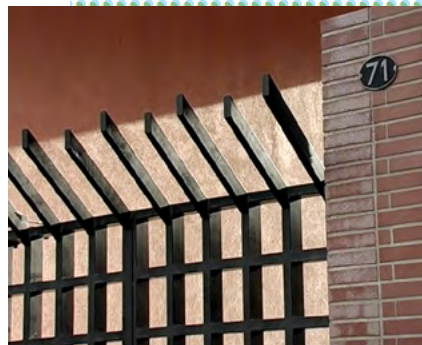
Déroulement

1 VISIONNER L'EXTRAIT DE LA VIDÉO

L'extrait vidéo présente deux aménagements urbains en France qui ont été pensés pour dissuader les personnes de s'asseoir et de rester dans l'espace public. Il y a d'abord un mobilier avec une barrière installée pour rendre inconfortable le fait de s'asseoir ou de s'allonger. Le deuxième exemple présente une fontaine avec un volume d'eau contrôlé de manière à toujours recouvrir la margelle de pierre entourant la fontaine. La pierre est donc constamment mouillée et l'on ne peut pas s'asseoir. Cette dernière technique a été importée des États-Unis.

→ L'anim· questionne le groupe sur ce qu'il vient de voir :

- Des réactions à ce qui vient d'être montré ?
- Connaissez-vous des endroits similaires à ce qu'on vient de voir ?
- Comment ces mobiliers transforment-ils nos espaces publics ?
- Comment pensez-vous que ces aménagements nous transforment en tant qu'habitant·es et usager·ères de l'espace public ? Avez-vous des exemples ?



2 DÉCOUVRIR LA CARTE «BRUSSEL'S PROUT MAP»

→ L'anim· dépose sur la table la carte « Brussel's Prout Map » réalisée par le collectif Design for Everyone. L'anim· demande au groupe s'il connaît cette carte. Si non, l'anim· peut la présenter brièvement :

La Brussel's Prout Map prend la forme d'une carte touristique qui met en lumière une quarantaine de dispositifs exemplatifs de ce qui est appelé « architecture du mépris ». Cette architecture du mépris est caractérisée par des aménagements (ou des absences d'aménagement) dont le but, plus ou moins explicite, est d'exclure certains usages ou usagers et usagères de l'espace public. Le projet Design for Everyone, porté par l'asbl ArtiCulE, cherche à sensibiliser le public aux stratégies, aux dispositifs d'exclusion ou de privatisation, mis en place afin de réguler l'utilisation de l'espace public jusqu'à éviter que certain·es, parmi les plus exclu·es, y trouvent refuge. Une politique sécuritaire qui a pour nom « prévention situationnelle ».

→ Déplier la carte et demander au groupe ce qui le marque au premier abord :

- Que voyez-vous ?
- Qu'est-ce qui est pointé sur la carte ?
- Reconnaissez-vous des endroits ?
Ou, connaissez-vous des endroits similaires dans les communes que vous habitez ou fréquentez ?

Prendre plus de temps dans l'analyse de la carte en demandant aux personnes :

- Dans quelle(s) gare(s) retrouve-t-on le système d'assises fractionnées ?
- Dans les piétonniers que vous connaissez, existe-t-il plusieurs sortes de "mobilier hostiles" ?

Prendre du recul avec quelques questions plus analytiques :

- Aviez-vous déjà remarqué de tels aménagements dans l'espace public ?
- Qu'en pensez-vous ?
- Pourquoi ces aménagements sont-ils privilégiés par les autorités publiques ?
- Quels impacts ces aménagements ont-ils sur nous, usager·ères de ces espaces ?

À partir de ce qui est amené par le groupe, l'anim· peut apporter des éléments de réflexion pp.18-22.

Réflexion : Moins de lien social dans l'espace public pour plus de sécurité ?

LIEN SOCIAL ET ESPACE PUBLIC

Les liens entre individus sont variés et il en existe plusieurs types: cela peut-être un lien familial, un lien biologique, un lien amical, un lien amoureux... Lorsqu'on parle de lien, on entend "ce qui unit", "ce qui fait liaison". Souvent, c'est au lien social qu'on se réfère pour parler des relations et interactions entre individus et groupes sociaux. Pour reprendre le sociologue Bruno Latour et l'anthropologue Shirley Strum dans *Redéfinir le lien social*¹, "social" est issu du mot latin *socius* qui signifie camarade, partenaire et son dérivé *socio* renvoie à l'association, à l'union, au faire ou avoir ensemble. Le lien social est donc générateur du collectif. Les individus lorsqu'ils sont en lien peuvent se regrouper et former des communautés et des sociétés. Dans ce processus d'association qui est rendu possible par le lien social, il y a cependant, différents **mécanismes et logiques** entrant en jeu qui dépassent les individus.

En effet, le lien social est façonné dans et par des lieux spécifiques, qu'on appelle **lieux de socialisation** : l'école, l'espace familial, l'espace de travail, l'espace de loisir, l'espace public... Ce dernier permet notamment la rencontre des citoyen·nes.

Cet espace public est collectif; en théorie il appartient à tous et toutes et à personne à la fois, c'est un lieu que tout le monde peut fréquenter gratuitement et y jouir des mêmes droits. Puisque l'espace public est un **lieu de rencontre**, il produit du **lien social**, il permet à des individus de se parler, de se connaître, de se réunir, de s'associer et d'y passer du temps.

Et pourtant, les expériences et vécus quotidiens montrent à quel point ce n'est pas le cas. Nous n'occupons pas l'espace public de la même manière. Selon notre position au sein de la société (en fonction de notre classe sociale, de notre origine ethnique ou raciale, de notre identité de genre, de notre orientation sexuelle), nous avons un accès et un usage différenciés de l'espace public. Nous n'y sommes de fait pas égaux.

L'espace public n'est pas neutre, il est le produit d'une construction sociale. En effet, l'espace public est modelé par les **pratiques quotidiennes** de chacun·e d'entre nous. Ces pratiques sont différentes selon les individus et peuvent parfois **entrer en concurrence**. Et c'est bien ce caractère conflictuel qui le rend social, entendu comme un processus collectif de création. Par ailleurs, les usages que nous faisons de l'espace public sont fortement

impactés par la manière dont il est aménagé. Ces aménagements conditionnent et influencent le lien social, nos manières de nous comporter vis-à-vis des autres, de l'environnement et de nous-mêmes.

L'organisation de l'espace public n'est généralement pas le fruit d'une décision commune, prise par tous·tes. Les décisions sont le résultat de **groupes sociaux dominants** qui ont une plus grande représentation et autorité politique dans la gestion de la ville. Les réaménagements vont donc davantage être imprégnés des valeurs portées par les classes moyennes intellectuelles et la (petite) bourgeoisie urbaine².

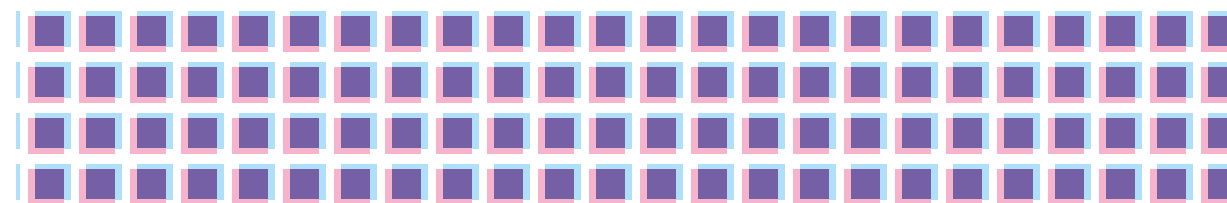
Le lien social est tissé dans l'espace public et en même temps cet espace public va définir (en rendant possible le lien social ou au contraire en le limitant et favorisant certains usages) le **type de lien social** qui peut s'y construire.

Pour comprendre quel type de lien social est privilégié dans et par l'espace public, il faut se demander comment l'espace public est pensé par ceux et celles qui l'imaginent et le conçoivent. Pour cela, nous allons faire un détour par le concept de **sécurité**, un terme qui a toujours été présent dans l'aménagement urbain.

LA SÉCURITÉ

La sécurité désigne, dans son sens commun, le fait d'être à l'abri et implique une absence de danger. Ce mot recouvre également un champ d'action qui vise au maintien de l'ordre public. La sécurité est donc liée à un état, être à l'abri ou hors de danger, mais aussi à un secteur public d'intervention, la sécurité publique.

Or, la sécurité n'est pas si facile à appréhender et relève, pour beaucoup, d'une question de visions pour laquelle il existe une multitude de façons de l'envisager et d'y répondre. Nous reprendrons ici l'approche de la Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie belge qui travaille sur les questions de sécurité, notamment dans le contexte de la lutte contre le terrorisme.



Comment est-on "en sécurité" ?

Qu'est-ce que la sécurité? Comment envisageons-nous de garantir ou de préserver notre sécurité? Difficile à dire. Il y a probablement autant de visions de la sécurité que de personnes qui tentent de lui trouver une définition. Or, **définir la sécurité est politique et stratégique** parce que cette définition revient à identifier qui l'on est en identifiant qui (ou quoi) nous menace.

Il existe **plusieurs approches théoriques**, plusieurs objets de référence (la communauté, l'État, l'individu, la famille, etc.). Implicitement, dès que le terme "sécurité" est soulevé dans le débat public, on pense aux armes, à la surveillance, au fichage. **Au niveau des États**, assurer la sécurité rime souvent avec le développement de l'appareil sécuritaire répressif.

Assurer la sécurité rime alors avec la prémunition et la répression d'actes de violence. Assurer la sécurité rime donc avec une action contre la violence au moment où elle s'exprime. **Une action contre les conséquences d'un phénomène.**

Une autre approche de la sécurité propose de questionner les **causes de la violence**. De les expliquer pour mieux les surmonter, en évitant autant que possible le développement exponentiel de l'appareil sécuritaire qui oublie ces causes pour ne travailler que sur les conséquences de la violence. Cette approche s'appelle la "**sécurité humaine**". Son objet de référence est l'individu et elle a une portée universelle. La sécurité humaine va de pair avec le développement humain. Elle vise en effet à prôner l'expansion des capacités et des options de toute personne, ainsi que le retrait de tout obstacle à ce développement, tel que la pauvreté,

les inégalités, l'exclusion sociale ou la discrimination. La recherche de la sécurité doit donc avant tout passer par le développement et non par les armes : **les individus doivent pouvoir faire des choix, doivent pouvoir travailler à ces choix sans risques, et doivent pouvoir avoir des perspectives de futur.**

La sécurité humaine vise donc aussi la protection contre tout événement brutal susceptible de perturber la vie quotidienne ou de porter préjudice à son organisation dans les foyers, sur le lieu de travail ou au sein de la communauté. Ce type de menace existe indépendamment du niveau de revenu et de développement d'un pays.

Bien sûr, travailler à la sécurité humaine est un travail de longue haleine. Mais c'est le seul à même d'empêcher que des personnes versent dans la violence aveugle.

Nous avons donc des visions différentes de la sécurité et en fonction du contexte, celles-ci peuvent entrer en concurrence ou produire les effets inverses. En effet, pendant la crise épidémique du coronavirus, l'État belge a décrété au nom de la sécurité la privation des libertés. C'est ainsi que des confinements ont été mis en place avec l'interdiction de sortir de chez soi et de fréquenter certains espaces notamment les **lieux publics**. Cette vision de la sécurité a été celle d'« une action contre la violence au moment où elle s'exprime, une action contre les conséquences d'un phénomène⁴ ». La principale réponse à l'urgence sanitaire que l'on a connue était donc "sécuritaire"⁵ pour le bien de tous et toutes, entraînant un recours abondant aux dispositifs de contrôle et une répression accrue des citoyen·nes dans l'espace public, le rendant hostile voire dangereux⁶. Nous avons alors des mesures de sécurité produisant de l'insécurité.

L'INSÉCURITÉ

Ce qu'on appelle insécurité est lié à un état de fait et à un sentiment. Nous pouvons être en insécurité physique (par exemple, le fait de vivre avec un·e partenaire violent·e) mais aussi ressentir de l'insécurité (par exemple, le fait de traverser un parc mal éclairé la nuit). Il y a donc deux manifestations de l'insécurité et celles-ci peuvent ne pas être liées entre elles. Il existe, au sein de la population, un fort sentiment d'insécurité qui tend à se renforcer. En 2006, la Fondation Roi Baudouin a interrogé un nombre important de citoyen·nes belges sur leur perception de l'insécurité, il en ressort qu'une grande partie des interrogé·es se sentaient effectivement en danger⁷.

Mais pourquoi ce sentiment est-il si partagé et diffus dans la société?

L'insécurité est un thème omniprésent et un sujet de prédilection pour les médias. Les Unes de journaux et les enquêtes télévisées sont nombreuses à faire le focus sur les faits divers ou la criminalité. Celles-ci participent à renforcer un sentiment d'insécurité, c'est ce qu'on appelle "l'effet de loupe": à force de voir et d'entendre parler d'insécurité, nous nous sentons également en insécurité sans que cela ne corresponde aux chiffres liés à la criminalité.

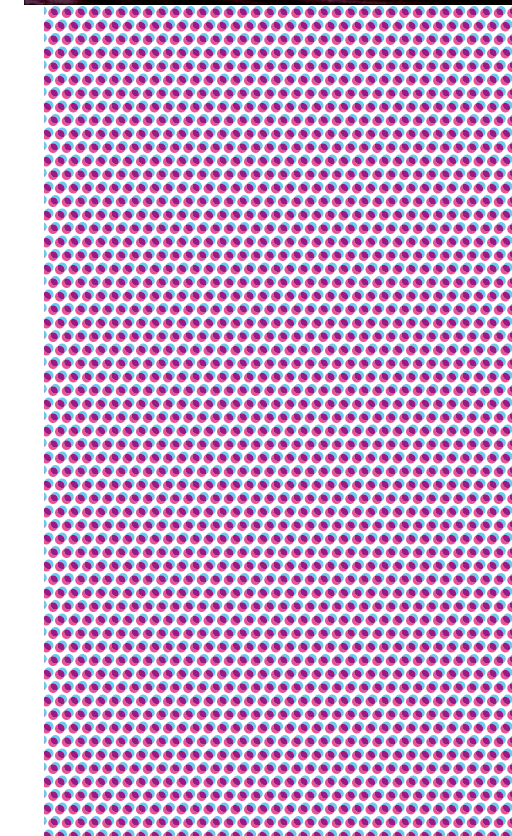


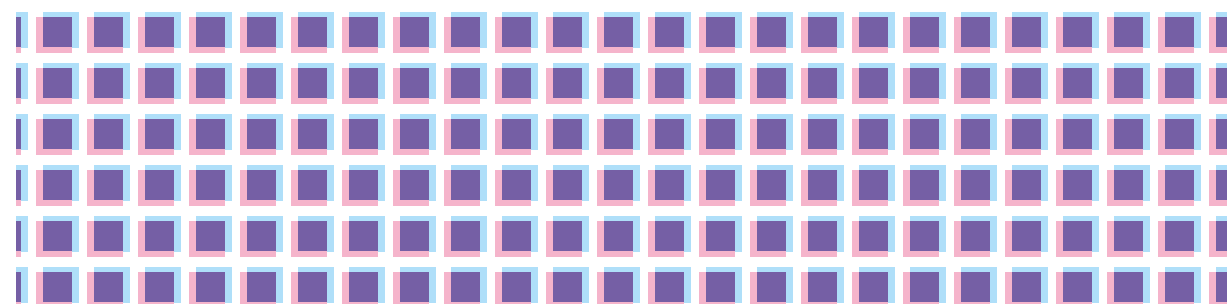
Photo réalisée par un habitant du Quartier Senne pour le photolangage sur les sentiments d'insécurité et de sécurité, Cultures & Santé, 2009.

Des médias réalisent des reportages sur la criminalité et sur d'autres menaces à la sécurité de façon **sensationaliste et populiste**⁸, utilisant différentes techniques pour attirer l'attention du public. Leurs reportages sélectifs en matière de crimes ne reflètent pas la nature et l'étendue de la criminalité présentée dans les statistiques officielles et les enquêtes de victimation. Il serait faux de suggérer que les médias se contentent de transmettre des messages depuis leurs sources jusqu'aux destinataires. Ils sont bien plus que ça. Ils construisent également une réalité sociale. En mettant l'accent sur des questions précises, par exemple, des phénomènes criminels spécifiques et en utilisant un style de reportage sensationnaliste particulier,

les médias peuvent **influencer l'opinion publique** et prédéfinir le débat public. Certains médias déterminent ainsi la perception du public en sur-représentant les crimes violents, en présentant les événements criminels comme s'il s'agissait d'épisodes successifs et en défendant l'idée que la criminalité est le résultat d'une déviance individuelle et non pas de problèmes sociaux plus vastes. Par ailleurs, les médias traditionnels ont tendance à **simplifier** les problèmes criminels, mettant l'accent sur les **solutions policières**. Ils se concentrent principalement sur des histoires de crimes spectaculaires, inhabituels et violents, accordant une place privilégiée aux crimes entre parfaits inconnus. La présentation des questions liées à la criminalité et

à l'insécurité dans les mass médias est influencée par la perception des gens vis-à-vis de la menace de la criminalité et, en même temps, exerce une influence considérable sur la peur du public par rapport à cette même criminalité⁹.

Au-delà de la mise en scène spectaculaire de crimes individuels, les médias de masse stigmatisent souvent des espaces géographiques aussi appelés **quartiers populaires**. En ne les évoquant la plupart du temps que pour parler des problèmes de trafics ou de violences, ils participent à la stigmatisation de ces lieux de vie. Cette image médiatique entraîne des répercussions concrètes sur des trajectoires de vie individuelles (ex. : discrimination à l'emploi liée au lieu de vie).



Bien que l'insécurité puisse être réelle et constituer un véritable objet de réflexion, le sentiment d'insécurité est souvent exacerbé et instrumentalisé par les médias à large audience¹⁰ dans le but, souvent, de faire plus d'audimat en suscitant l'émotion et en créant du sensationnalisme ce qui, *in fine*, entretient l'approche sécuritaire de la sécurité et engendre une montée de l'extrême droite.

Par exemple, les études ont montré qu'en France pendant la campagne présidentielle de 2002, les journaux télévisés en se concentrant sur les faits divers et en multipliant les reportages (987 sujets par semaine entre le 1er janvier et le 5 mai 2002) ont joué un rôle significatif dans le score élevé du candidat du parti d'extrême droite, Jean-Marie Le Pen.¹¹

LA SÉCURITÉ HUMAINE

La sécurité "sécuritaire" n'est pourtant pas la seule approche. Il en existe d'autres qui peuvent répondre aux besoins quotidiens et concrets de la population. Par exemple, la CNAPD (cf. encadré p.14) parle de **sécurité humaine**¹², un concept élaboré par l'ONU qui propose un regard de la sécurité du point de vue des individus : qu'est-ce qui fait obstacle à la dignité humaine ? À la possibilité de se réaliser en tant qu'individu ? Avoir des choix, des droits et des libertés ? Elle prend en compte les menaces auxquelles fait face la population et implique une réponse concertée et multisectorielle. Cela passe indubitablement par l'**anticipation** et la **prévention** pour ne pas avoir à agir de manière autoritaire dans l'urgence.

Types de Menaces possibles à la Sécurité Humaine

TYPE DE SÉCURITÉ	EXEMPLES DES PRINCIPALES MENACES
ÉCONOMIQUE	PAUVRETÉ PERSISTANTE, CHÔMAGE
ALIMENTAIRE	FAIM, FAMINE
SANITAIRE	MALADIES INFECTIEUSES MORTELLES, ALIMENTATION MALSAINES, MALNUTRITION, MANQUE D'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ ESSENTIELS
DE L'ENVIRONNEMENT	DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT, ÉPUISEMENT DES RESSOURCES, CATASTROPHES NATURELLES, POLLUTION
PERSONNELLE	VIOLENCE PHYSIQUE, CRIMINALITÉ, TERRORISME, VIOLENCE FAMILIALE, TRAVAIL DES ENFANTS
DE LA COMMUNAUTÉ	TENSIONS INTERETHNIQUES, RELIGIEUSES ET AUTRES LIÉES À L'IDENTITÉ
POLITIQUE	RÉPRESSION POLITIQUE, ABUS DES DROITS DE LA PERSONNE

Plusieurs menaces à la sécurité humaine reprises dans le tableau ci-dessus sont, dans notre société, atténuées par la **sécurité sociale**. Pilier de notre société, la sécurité sociale est une institution basée sur la solidarité qui nous protège des aléas de la vie (chômage, maladie, retraite, congés...). Et pourtant, son existence est de plus en plus remise en question par les gouvernements successifs depuis les années 1980. Cette période est charnière car nous avons assisté à un tournant néolibéral favorisant de plus en plus l'approche sécuritaire dans laquelle l'espace public occupe une place fondamentale.

« *L'identification fantasmagorique de Bruxelles à une ville dangereuse amène certains à concevoir pour la ville un projet sécuritaire, d'une part, basé sur un territoire quadrillé, sous contrôle permanent et investi préférentiellement par les forces de l'ordre et, d'autre part, orienté vers la maîtrise des comportements de populations définies comme problématiques*¹³ ».

Comment en est-on arrivé là ? Comment cette vision sécuritaire modèle-t-elle concrètement l'espace public et affecte-t-elle le lien social ?

Source : Rapport mondial sur le développement humain du PNUD de 1994 et de l'USH-OCHA.

L'APPROCHE SÉCURITAIRE : QUELQUES CONSÉQUENCES CONCRÈTES SUR L'ESPACE PUBLIC

LA PRÉVENTION SITUATIONNELLE

Depuis les années '90, les politiques d'urbanisme et les politiques sécuritaires sont devenues de plus en plus proches. Progressivement, les politiques sécuritaires deviennent les invitées d'honneur des réunions d'urbanisme. « *La première préoccupation qui vient à l'esprit des architectes, des urbanistes ou des aménageurs est toujours sécuritaire. Combien de fois ne s'entend-on pas dire, discutant de certains projets avec les professionnels en question, que telle option est radicalement impossible pour des raisons de sécurité*¹⁴ ». Comment en est-on arrivé à ce que la sécurisation des espaces publics occupe une telle place dans les politiques d'aménagement des espaces publics ?

Le développement de la **prévention situationnelle** est un élément de réponse. « *La prévention situationnelle recouvre l'ensemble des politiques de sécurité qui visent à modifier les coûts et les bénéfices du passage à l'acte criminel, afin de rendre le crime plus difficile, plus risqué et moins profitable. Son originalité est de ne pas s'intéresser aux causes du crime, mais au passage à l'acte [...]. La prévention situationnelle consiste à agir sur la "structure d'opportunité du crime" en jouant principalement sur l'environnement et le design urbains de manière à modifier légèrement le calcul réalisé par le délinquant potentiel*¹⁵ ».

Avec cette logique de prévention situationnelle, les politiques vont d'abord voir l'espace public comme un espace où pourraient être commis des actes de délinquance. Les politiques d'aménagements vont alors chercher avant tout à empêcher que ces actes aient lieu.

Cette vision de l'espace public n'est cependant pas nouvelle. Fin du 19^e siècle, plusieurs grandes villes européennes se lancent dans des travaux urbanistiques d'envergure. À Paris, des révoltes éclatent sous l'impulsion d'ouvrier·ères refusant leurs conditions de vie déplorables. Ces mouvements contestant l'ordre établi ne sont pas du goût des dirigeants et le baron Haussman, préfet de Paris, se voit confier la mission « d'assainir et d'embellir Paris¹⁶ ». Il planifie et transforme la ville, notamment ses quartiers populaires. Certains sont détruits, d'autres se retrouvent traversés de larges avenues. Des avenues remplacent les ruelles sinueuses très utiles pour la construction de barricades lors des révoltes. De larges voiries rendent plus aisé le contrôle de la ville en facilitant le déplacement des troupes de l'armée et l'utilisation de canons contre les révoltes (c'est ainsi qu'en 1871, lors de la révolte de la Commune à Paris, plus de 25 000 communard·es sont tué·es par l'armée¹⁷). À Bruxelles, c'est l'époque du voûtement de la Senne¹⁸ qui va s'accompagner de nombreuses expropriations et destructions de quartiers peuplés d'ouvrier·ères. **Ces travaux urbanistiques cherchent donc également à maintenir l'ordre** en détruisant les lieux de vie concentrant des personnes susceptibles de se révolter¹⁹.

Ainsi, **utiliser l'aménagement de l'espace public pour accroître, sur la ville, le contrôle des autorités** comme la police ou l'armée n'est pas nouveau. Cependant, aujourd'hui, bien que dans la continuité de ce qui se faisait au 19^e, les aménagements réalisés à des fins sécuritaires prennent d'autres formes.

Concrètement, ces enjeux sécuritaires engendrent l'aménagement d'espaces sans reliefs ni recoins, de plus en plus vides et facilement contrôlables par la police. Le mobilier, plus qu'épuré, invite les usager·ères à circuler plutôt qu'à occuper ces espaces publics. Ce mobilier **limite également les usages possibles** dans cet espace public et **visé à exclure certains publics spécifiques**. Pour réguler les usages, les idées ne manquent pas : surfaces plates recouvertes d'eau, de galets, de cactus ou de pics, bancs remplacés par des chaises individuelles, installation de grilles, ultrasons très aigus (audibles uniquement par des jeunes), rebords anti-skate, etc. Face à autant de créativité, la fondation Abbé Pierre œuvrant pour que toutes personnes aient droit à un logement décent et une vie digne récompense satiriquement chaque année les « *pire mobiliers urbains anti-SDF* » lors de la cérémonie des "Pics d'or"²⁰.

LES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

En parallèle de ces politiques sécuritaires de l'espace public sont apparues les **caméras de surveillance**. Très discrètes avant les années '90, elles surplombent aujourd'hui bon nombre d'intersections. Leur nombre est devenu tel qu'on y prête de moins en moins attention. En 2008, pour la seule zone de police Bruxelles-Ixelles, elles sont passées de 94 à 214²¹. Dans la région de Bruxelles-Capitale c'est à partir de 2003 qu'elles envahissent les communes à la suite d'une proposition du gouvernement bruxellois de débloquer un budget d'un million et demi d'euros pour la mise en place de systèmes de vidéosurveillance²². Depuis les années 2000, le secteur enregistre de juteux bénéfices avec des taux de croissance à deux chiffres, ce qui n'est pas sans lien avec l'énergie développée par les lobbies pour convaincre les communes de l'importance de la vidéosurveillance²³.

Pour autant, rien n'indique que les caméras remplissent le rôle qu'on a pu leur donner^{24,25}. Au Royaume-Uni, un des premiers pays à avoir installé des caméras, leur nombre est tellement élevé qu'il n'y a pas assez de personnel pour regarder les images²⁶. De plus, les images sont de mauvaise qualité et ne permettent pas de retrouver des personnes lors d'actes de délinquance. Des technologies sont aujourd'hui à l'œuvre pour "améliorer" ses aspects comme la reconnaissance des plaques de voiture actuellement utilisée ou la reconnaissance faciale, aujourd'hui interdite à l'utilisation. Face aux limites de ces systèmes, que penser de cette fuite en avant technologique et des risques de dérives liées à l'usage de telles technologies ?

« *Mais qu'est-ce que ça veut dire de mettre des caméras de vidéosurveillance ? Ça veut dire que vous créez un espace de la peur. Que vous ne faites pas confiance à votre voisin*²⁷ ».

LES TOILETTES PUBLIQUES

La sécurisation de l'espace public s'est accompagnée de la **diminution des toilettes publiques**. De fait, les toilettes publiques ont été vues comme des lieux de prédilection pour la vente de stupéfiants et l'utilisation de ces espaces par des personnes sans chez-soi. Certaines toilettes ont d'ailleurs été équipées de lumière bleue rendant invisibles les veines et empêchant ainsi des injections de drogue. De plus, face aux restrictions budgétaires de ces dernières décennies beaucoup de communes ont **réduit le nombre de leurs toilettes publiques pour faire des économies**.

À Londres, capitale la plus avancée dans la mise en place des politiques néo-libérales dont nous traitons ici, plus de 90% des usager·ères se plaignent du manque de toilettes. À Londres, dans les années 2010, plus de 50% des toilettes publiques ont été enlevées²⁸.

CONTRE L'ESPACE PUBLIC SÉCURITAIRE, LA RÉAPPROPRIATION S'ORGANISE

Le manque de toilettes publiques pénalise tout le monde, l'usager-ère qui n'a pas de pièces de monnaie et qui va bien devoir trouver une solution tout comme la personne sans chez-soi. Cette question touche à la dignité des personnes dans l'espace public²⁹. Pénalisées à l'époque par les pissotières pensées par et pour les hommes, les femmes et les minorités de genre restent aujourd'hui encore particulièrement impactées par le manque de toilettes. En 2022 en Région bruxelloise seulement 30% des sanitaires publics sont accessibles aux femmes (16 toilettes publiques pour 37 urinoirs)³⁰.

De manière générale, plus les espaces publics sont vides moins ils coûtent à entretenir. Des revêtements en pierre plutôt que du gazon, un nombre réduit d'assises, peu de toilettes, peu d'activités proposées : autant de décisions urbanistiques qui réduisent le nombre d'heures allouées à l'entretien des espaces publics. Confrontées à des baisses de budget, les villes s'orientent facilement vers toute procédure permettant des économies sur les coûts de personnel.

LA DÉLINQUANCE

Cependant, malgré de nombreuses études réalisées sur la question du lien entre délinquance et aménagement de l'espace public, rien ne permet de conclure que de tels dispositifs sécuritaires réduisent significativement les actes de délinquance³¹. Les actes de délinquance ont effectivement moins lieu à ces endroits qu'ailleurs. Apporter une réponse spatiale à des problèmes sociaux ne fonctionne pas.

De plus, ces dispositifs se concentrent sur un type de délinquance (vol à l'arraché, vente ou prise de drogue dans

l'espace public, violence, etc.) qui constitue la délinquance la plus visible commise sur la voie publique. Dans l'ombre, d'autres actes illégaux sont eux beaucoup moins poursuivis. En Belgique, la fraude fiscale génère un manque à gagner estimé à 30 milliards d'euros³². Pourtant, faute de budgets, les enquêteur-trices travaillant sur ces dossiers sont de moins en moins nombreuses³³. Du fait de la baisse des moyens de la police judiciaire fédérale (PJF), un dossier sur 5 lié à des crimes économiques (blanchiment d'argent ou fraude fiscale) est mis de côté car jugé non prioritaire par rapport à d'autres. Beaucoup de ces dossiers ne seront au final jamais jugés³⁴. Des choix budgétaires sont donc opérés : caméras braquées sur la délinquance de rue, paupières closes sur la fraude fiscale.

LE LIEN SOCIAL, GRAND PERDANT DU TOUT SÉCURITAIRE

Mettre au premier plan de l'aménagement de l'espace public la question sécuritaire c'est laisser en arrière-plan beaucoup d'autres fonctions remplies par l'espace public. L'espace public est un lieu essentiel en ce qu'il rend possible la rencontre, le lien social, la mixité, la contestation collective, etc. Or, « concevoir des espaces contre une certaine population, c'est les rendre inhospitaliers pour tous³⁵ ». Ainsi, les aménagements hostiles limitent l'appropriation des usager-ères qui n'ont que peu de prises sur l'espace public et se retrouvent avant tout spectateur-trices de ces lieux. Le caractère imprévisible de la ville se perd dans des endroits où tout est contrôlé. Les espaces publics se transforment en lieux de passage, que l'on traverse sans s'arrêter.

« Si nous ne nous soucions pas de la manière dont sont faites les villes dans lesquelles nous vivons, d'autres le feront à notre place : sans se soucier de nous ».

Mickaël Labbé

Face à ce choix sécuritaire dans l'aménagement des villes, des collectifs se mobilisent pour s'y opposer et tenter de reprendre place dans la ville. Chacun à leur manière, ces projets cherchent à se réapproprier des espaces publics. « L'appropriation désigne non pas une possession individuelle mais bien plutôt un usage collectif d'un bien commun³⁶ ». L'idée n'est pas de recenser tout ce qui se fait en Belgique mais de visibiliser plusieurs projets collectifs engagés sur ces questions.

L'Asbl ArtiCulE et le projet Design For Everyone dénoncent la mise en place de mobiliers hostiles visant à exclure de l'espace public certaines personnes jugées indésirables. Iels ont mené plusieurs actions dont notamment la création de la carte « Brussels Prout Map » recensant différentes

stratégies et dispositifs d'exclusion utilisés dans les communes de Bruxelles (voir piste 3). Iels agissent également concrètement sur l'espace public en installant des bancs à l'endroit même de mobiliers hostiles pour sensibiliser et dénoncer ces aménagements.

En Région bruxelloise, l'application Peesy a été développée pour répertorier les toilettes publiques accessibles en précisant si les lieux sont payants ou gratuits. Elle a été développée principalement par et pour des femmes d'autant plus dépendantes des toilettes publiques dans l'espace public.

Pour dénoncer l'omniprésence de caméras dans l'espace public, plusieurs projets bruxellois ont été initiés : des balades urbaines pour visibiliser la mise en place de caméras, une carte en ligne³⁷ recensant les caméras de la Région bruxelloise et depuis 2021 la création du collectif Technopolice³⁸ animant des temps d'échange autour de ces nouveaux acteurs de l'espace public.

« Je vois des caméras partout, wesh, c'est la vie ou c'est Black Mirror ? »

issu du titre « Dégueulasse » de Caballero & JeanJass, rappeurs bruxellois.

Des urbanistes dénoncent la direction trop sécuritaire des politiques et soulignent d'autres fonctions centrales de l'espace public : « L'espace public, c'est l'espace de tous les usagers, il faut penser la complexité de tous les usages⁴⁰ ».

« L'espace public n'a pas vocation à jouer une fonction répressive, il doit être le support d'appropriations, d'usages positifs, pensés avec les usagers, au service des usagers ».

La pratique du collage s'inspire des différentes techniques de street art et consiste à utiliser les murs des villes pour s'exprimer. À la différence des tags ou des graffitis les risques juridiques qu'encourent les auteurs et autrices des collages sont faibles (voire nuls) et, en ville, cette pratique se développe rapidement. Plusieurs associations féministes utilisent cette technique pour porter dans l'espace public des revendications féministes. Par exemple, ce qu'on peut lire sur les murs de la ville de Liège : « Qui ne dit mot ne consent », « On ne se taira plus » ou « Pas une de plus ».

Ce parcours réflexif autour de la question de la sécurité, de l'aménagement de l'espace public et du lien social amène à jeter un regard critique sur des réponses tout-sécuritaires à des questions d'ordre social. Nous laissons au sociologue Laurent Bonelli les derniers mots faisant écho aux propos de ces quelques pages :

« Proposer une décroissance sécuritaire, c'est d'abord prendre acte du fait que la sécurité n'est pas le contraire de l'insécurité. L'une et l'autre entretiennent un rapport dialectique, si bien que les efforts pour assurer la première peuvent largement conforter la seconde en enfantant des individus et des groupes irrémédiablement déviants. C'est également une manière d'en finir avec des discours paresseux qui martèlent, contre toute évidence, que l'action policière et judiciaire peut résoudre les questions de drogue, de violence, de prostitution, de migration ou de pauvreté, simplement en s'attaquant à leurs manifestations les plus visibles. Souvent entendu dans les manifestations, le slogan « Pas de justice, pas de paix » résume mieux que bien d'autres l'idée selon laquelle la légitimité de l'ordre politique et social ne peut reposer sur la seule action répressive³⁹ ».

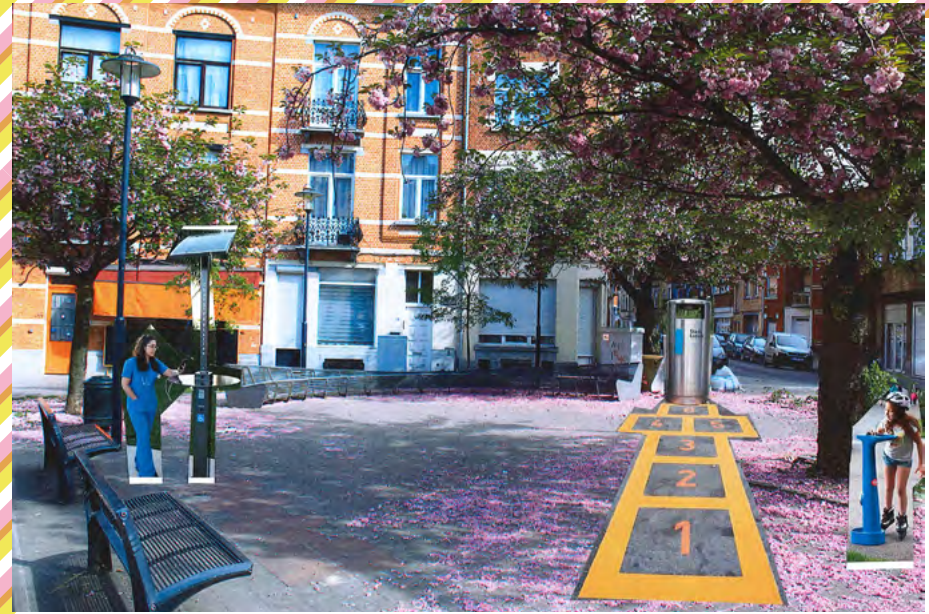
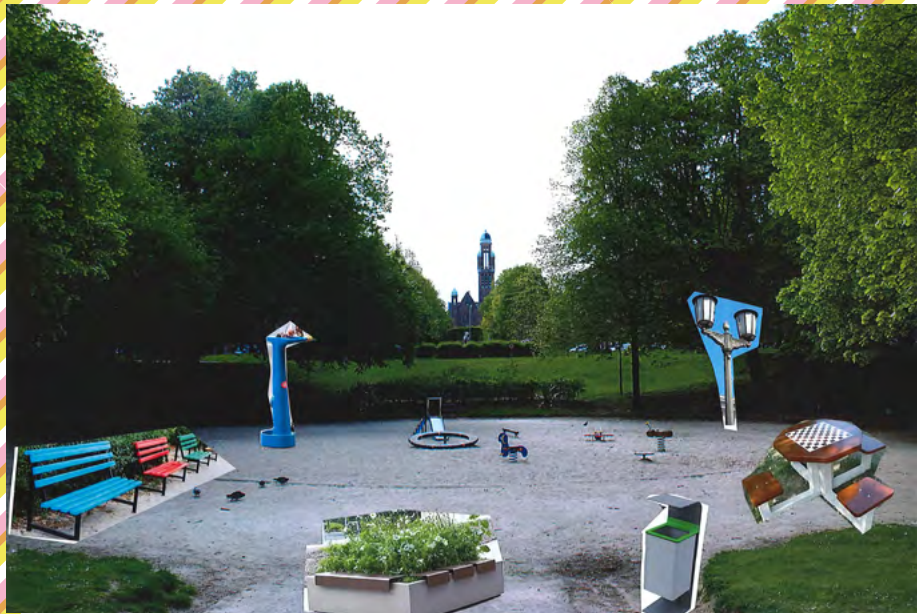
« On ne peut pas tout demander à l'espace public et surtout de lutter contre les SDF ou les prostituées. C'est un danger pour tout ce qui constitue la ville, le vivre ensemble en ville, que de demander des choses pareilles à l'espace public ».

« L'espace public appartient aussi aux SDF. Ils n'ont nulle part où dormir, alors s'ils ne peuvent même plus s'installer là où ils se sentent bien ! »⁴⁰

- ¹ STRUM Shirley, LATOUR Bruno, *Redéfinir le lien social: des babouins aux humains*, in : Sociologie de la traduction, Paris: Presses des Mines, 2006, pp.71-86, p.82.
- ² DESSOUROUX Christian, VAN CRIEKINGEN Mathieu et DECROLY Jean-Michel, *Embellissement sous surveillance: une géographie des politiques de réaménagement des espaces publics au centre de Bruxelles*, in : Belgeo, n°2, 2009, pp-169-186, p.171.
- ³ *Terro(p)risme: Souriez, je suis protégé*, in : Terrorisme en questions?, CNAPD, 2016.
- ⁴ "Comment est-on en « sécurité »?" dans *Terro(p)risme: Souriez, je suis protégé*, in : Terrorisme en questions?, CNAPD, 2016.
- ⁵ TRÉGUER Félix, *Urgence sanitaire, réponse sécuritaire*, in : Le Monde Diplomatique, mai 2020, pp.18-19.
- ⁶ Le cas du décès d'Adil Charrot le 10 avril 2020 lors du premier confinement en est l'exemple le plus tragique. Le jeune homme tentait de se soustraire à une convention Covid pour non-respect des règles de distanciation sociale et a été percuté par la police qui a voulu l'arrêter à tout prix. Lire à ce propos : *Polis - Police*, in : Bruxelles en mouvement, n°310, janvier/ février 2021, p.4.
- ⁷ ALBERS Christine, TELLER Michel, *À l'écoute du sentiment d'insécurité*, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, 2006.
- ⁸ Par exemple, les émissions *Enquêtes* sur RTL-TVi ou 90' enquêtes sur AB3 ou TF1.
- ⁹ MEŠKO Gorazd, *Médias et sécurité, Assessing Deviance, Crime and Prevention in Europe*. Projet CRIM-PREV. Action de Coordination du 6^e PCRD, financée par la Commission Européenne, n°15, 16 octobre 2008.
- ¹⁰ BONELLI Laurent, *Les médias et l'"insécurité" (1) : une irrésistible ascension?* (Extraits de La France a peur), in : Acrimed, 2 août 2012.
- ¹¹ Ibid.
- ¹² *La sécurité humaine en théorie et en pratique, Unité sur la Sécurité Humaine*. Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires, Nations Unies, 10 septembre 2009.
- ¹³ MINCKE Christophe, SMEETS Sybille et ENHUS Els, *La sécurité à Bruxelles*, in : Brussels Studies, Note de synthèse, janvier 2009.
- ¹⁴ LABBÉ Mickaël, *Reprenre place contre l'architecture du mépris*, Paris, 2019.
- ¹⁵ BONNET François, *Contrôler des populations par l'espace? Prévention situationnelle et vidéosurveillance dans les gares et les centres commerciaux*, in : Politix, vol. 97, 2012, pp.25-46.
- ¹⁶ Voir à ce propos la page Wikipédia sur Georges Eugène Haussmann.
- ¹⁷ HAUG Steffen, *Haussmann ou les barricades. Une collecte d'images: Walter Benjamin à la Bibliothèque nationale*, in : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2022.
- ¹⁸ LOO Anne, *L'haussmannisation de Bruxelles: la construction des boulevards du centre, 1865-1880*, in : Revue de l'Art, n°106, 1994, pp.39-49.
- ¹⁹ EPSTEIN Renaud, *La démolition contre la révolution. Réactualisation d'un vieux couple*, in : Mouvements, n°83, 2015, pp.97-104.

- ²⁰ *Cérémonie des Pics d'Or: la Fondation récompense de façon satirique les pires dispositifs anti-SDF*, in : site de la Fondation Abbé Pierre, 13 février 2019.
- ²¹ *Bruxelles sous surveillance*, in : Bruxelles en mouvement, n°230, 4 janvier 2010.
- ²² *Sous l'œil de la sécurité: la vidéosurveillance dans l'espace public*, synthèse de la balade sur la vidéosurveillance dans l'espace public organisée par La Ligue des Droits Humains, 2019, p.2.
- ²³ Pour approfondir le rôle joué par les lobbies industriels dans la politique européenne, voir notre kit pédagogique *Des Lobbies et des lois*, 2021.
- ²⁴ MUCHIELLI Laurent, *À quoi sert la vidéosurveillance de l'espace public? Le cas français d'une petite ville « exemplaire »*, in : Déviance et Société, vol. 40, 2016, pp.25-50.
- ²⁵ *Vidéosurveillance et espaces publics. Etat des lieux des évaluations menées en France et à l'étranger*, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France, 2008.
- ²⁶ *Bruxelles sous surveillance*, op.cit., p.6.
- ²⁷ BENBOUZID Bilel, *Urbanisme et prévention situationnelle: le cas de la dispute des professionnels à Lyon*, in : Métropoles, 2010.
- ²⁸ *Au Royaume-Uni, l'inquiétante disparition des toilettes publiques*, in : Le Point, 1er décembre 2021.
- ²⁹ DAMON Julien, *Les toilettes publiques. Un droit social à aménager en milieu urbain*, in : Questions sociales et questions urbaines, 2010, pp.303-322.
- ³⁰ IGLESIAS LOPEZ Teresa, *Les toilettes publiques, aussi une affaire genrée*, in : Les grenades, RTBF, 25 septembre 2020.
- ³¹ MUCCHIELLI Laurent, op.cit.
- ³² UEDA Gen, *L'évasion fiscale mérite une réaction plus violente que l'indignation verbale*, in : Vice, 20 janvier 2022.
- ³³ SIZAI Vincent, *Une condition de l'état de droit, réprimer la délinquance des puissants*, in : Le Monde Diplomatique, février 2020, p.3.
- ³⁴ *Près d'une enquête financière sur cinq "mise au frigo" à Bruxelles*, in : BX1, 29 mars 2022.
- ³⁵ LABBÉ Mickaël, op.cit.
- ³⁶ Ibid.
- ³⁷ Cartographie collaborative et ressources contre la vidéo surveillance, in : bruxelles.sous-surveillance.net.
- ³⁸ Voir le site de Technopolice.be
- ³⁹ BONELLI Laurent, *Pour une décroissance sécuritaire*, in : le Monde Diplomatique, mai 2017, p.28.
- ⁴⁰ BENBOUZID Bilel, *Urbanisme et prévention situationnelle*, in : Métropoles, n°8, 2010.

EXEMPLES DE PLACES RÉAMÉNAGÉES PAR LES HABITANT·ES DU GROUPE DE MQH



PISTE 4.

DANS QUEL ESPACE PUBLIC VIVONS-NOUS ?



Objectif

- Explorer et analyser l'espace public autour de soi



Matériel

- Des appareils photo
- Les 5 photos de places réaménagées du groupe MQH (facultatif)



Déroulement

1. RÉFLÉCHIR SUR LES "PLACES PERDUES" AUTOUR DE SOI

→ Questionner le groupe sur les espaces vides dans leur quartier/commune/ville ou village :

- Est-ce que vous connaissez des places perdues dans votre quartier ?
Par exemple, une place où l'on ne fait que passer parce qu'il n'y a rien sur celle-ci ?

→ Inviter ensuite à réfléchir aux lieux autour d'eux (autour de l'association où le groupe se trouve présentement par exemple) et citer des endroits qui mériteraient d'être modifiés. L'anim· prend note au tableau des lieux cités par les participant·es.

→ Quand tout le monde s'est exprimé, l'anim· propose de partir à la rencontre de ces lieux pour les photographier.

2. IDENTIFIER DES PLACES PERDUES

L'anim· et le groupe préparent la balade en fonction des places citées en prenant le lieu où l'activité se trouve comme point de départ. Un itinéraire peut être établi collectivement. À chaque place perdue, la personne qui l'a identifiée détermine le meilleur angle pour prendre une photo.

VARIANTE

Si le groupe n'a pas la possibilité de prendre des photos, nous proposons à l'anim· de télécharger et d'imprimer en format A4 les 5 photos prises par le groupe de MQH.

L'anim· dispose les photos sur la table et propose au groupe de les observer et de relever les éléments caractéristiques d'une "place perdue". L'anim· peut ensuite présenter chacune des photos et passer ensuite à la piste 5.



PISTE 5.

QUEL ESPACE PUBLIC VOULONS-NOUS ?



Objectifs

- Penser l'espace public de manière à favoriser le bien-être et le lien social
- Envisager diverses façons de réaménagement et de réappropriation de l'espace public



Matériel

- Impression A4 des photos prises par le groupe (ou par celui de MQH)
- Impression des illustrations (une planche d'illustrations par personne)
- Colle et ciseaux
- Feutres de couleur



Déroulement

1. RÉFLÉCHIR À LA RÉAPPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC

Selon le temps prévu pour la séance, l'anim· choisit quelques questions à poser au groupe afin de préparer le travail de collage sur photos. l'el note au tableau les éléments qui surgissent :

- Quels sont les endroits dans votre quartier/commune où vous vous sentez bien ? Pourquoi ?
- Qu'attendons-nous d'un espace public ? Comment s'approprier un espace public ?
- Comment rendre un espace public accueillant ? Quelles qualités doit-il avoir pour favoriser le lien entre individus ?
- Relevez cinq points majeurs qu'il faut améliorer selon vous.

2. SE RÉAPPROPRIER DES "PLACES PERDUES"

Selon le nombre de photos prises, le travail peut se faire en sous-groupe ou en individuel.

→ L'anim· pose toutes les photos du groupe sur la table et invite les photographes à prendre la leur. l'el distribue les planches d'illustrations à chaque personne et leur demande de prendre un temps pour les découvrir.

→ Ensuite, l'anim· leur propose de découper les illustrations de leur choix pour se réapproprier la place perdue prise en photo. l'els doivent penser à ce qui a été dit en début d'animation et laisser libre court à leur imagination. Des feutres et de la colle sont mis à disposition sur la table.

→ Quand le travail de collage est terminé, l'anim· demande à chaque personne/sous-groupe de présenter leur place réaménagée. l'el peut lui donner un nouveau nom.

VARIANTE

Si le groupe n'a pas eu la possibilité de prendre des photos, nous proposons à l'anim· de télécharger et d'imprimer en format A4 les 5 photos prises par le groupe de MQH. Ensuite, l'anim· dépose les photos sur la table et, selon le nombre de participant·es, propose d'en choisir une par personne ou par sous-groupe et de réaliser l'exercice de cette piste 5.

PISTE 6.

BIEN INSTALLÉ·ES, OCCUPONS LA PLACE !



Objectif

- Se réappropriation l'espace public en se questionnant sur les actions possibles



Déroulement

1. VISIONNER LES EXTRAITS VIDÉO

Le premier extrait montre un groupe dans l'espace public qui décide de mettre en place un banc public en cellophane. Le groupe se sert de poteaux le long d'un trottoir pour y enrouler le cellophane. Des passant-es les remercient pour cette action en pointant le manque cruel de mobilier urbain à cet endroit.

Le deuxième extrait met en scène un repas de quartier sur une place publique. Les habitant-es et les commerçant-es du quartier se sont organisé-es pour qu'un repas collectif puisse avoir lieu et permettre ainsi la rencontre et la discussion entre les personnes.

L'anim· questionne le groupe sur ce qu'il vient de voir :

- Qu'est-ce que vous pensez de ce que vous avez vu ?
- Avez-vous déjà vu ce type d'actions et d'événements dans l'espace public ? Ou d'autres exemples similaires à partager ?



Matériel

- Ordinateur, projecteur et baffles
- Mobilier urbain de prévention situationnelle - HorsCiné (horscine.org) passage 6'35 - 9'10
- Pas lieu d'être - Vidéo Dailymotion : passage 9'00 - 10'20

2. RÉFLÉCHIR À LA MISE EN ŒUVRE DE POTENTIELLES ACTIONS DANS L'ESPACE PUBLIC

L'anim· propose au groupe de réfléchir à la mise en œuvre d'actions citoyennes de réappropriation de l'espace public :

- Est-ce que ça vous paraît facile à mettre en place ? Oui, non, pourquoi ?
- Qu'est-ce qui fait obstacle à ce genre d'actions sur l'espace public par les habitant-es ?
- Comment vous y prendriez-vous pour réaliser ce type d'actions ?
- Avez-vous déjà été consulté-e par votre commune sur des questions d'aménagement de l'espace public ?
- Si vous deviez être consulté-es, quels aspects de l'espace public souhaitez-vous discuter avec votre commune ?

À partir de ce qui est amené par le groupe, l'anim· peut apporter des éléments théoriques pp.12-22.



ARTICLES DE PRESSE / RAPPORTS

ALBERS Christine, TELLER Michel,
À l'écoute du sentiment d'insécurité,
Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, 2006.

BONELLI Laurent,
Les médias et l'« insécurité » (1) : une irrésistible ascension ?
(extraits de *La France a peur*),
In : Acrimed, 2 août 2012.

BONELLI Laurent,
Pour une décroissance sécuritaire,
in : le Monde diplomatique, mai 2017, p.28.

La sécurité humaine en théorie et en pratique,
Unité sur la Sécurité Humaine,
Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires,
Nations Unies, 10 septembre 2009.

MEŠKO Gorazd,
Médias et sécurité,
Assessing Deviance, Crime and Prevention in Europe,
Projet CRIMPREV, Action de Coordination du 6^e PCRD, 16 octobre 2008.

Souriez, je suis protégé : Terrorisme et sécuritarisme,
in : Terrorisme en questions ? CNAPD, 2016.

TRÉGUER Félix,
Urgence sanitaire, réponse sécuritaire,
in : Le Monde diplomatique, mai 2020, pp.18-19.

LIVRES/ARTICLES SCIENTIFIQUES

DESSOUROUX Christian, VAN CRIKINGEN Mathieu et DECROLY Jean-Michel,
Embellissement sous surveillance : une géographie des politiques de réaménagement des espaces publics au centre de Bruxelles,
in : Belgeo, n°2, 2009, pp.169-186.

EPSTEIN Renaud,
La démolition contre la révolution. Réactualisation d'un vieux couple,
in : Mouvements, n° 83, 2015, pp.97-104.

LABBÉ Mickaël,
Reprendre place contre l'architecture du mépris,
Payot, 2019.

MINCKE Christophe, SMEETS Sybille et ENHUS Els,
La sécurité à Bruxelles,
in : Brussels Studies, Synopses, janvier 2009.

REA Andrea,
Les ambivalences de l'État social-sécuritaire,
in : Lien social et Politiques, n°57, 2007, pp.15-34.

ROBERT Philippe, ZAUBERMAN Renée,
Du sentiment d'insécurité à l'État sécuritaire,
Le Bord de l'eau, 2017.

STRUM Shirley, LATOUR Bruno,
Redéfinir le lien social : des babouins aux humains,
in : Sociologie de la traduction, 2006, pp.71-86.

REVUES

Bruxelles sous surveillance,

In : Bruxelles en mouvements, 4 janvier 2010.

L'insécurité urbaine, même pas peur !

In : Bruxelles en mouvements, 7 décembre 2009.

Polis – Police,

In : Bruxelles en mouvements, janvier/février 2021.

FILMS / DOCUMENTAIRES

Places nettes, Ateliers Urbains #17,

Un film de : **Jos Beni, Pierre Corbisier, Xavier Dupont, Latifa Elmcabeni, Nadia Elmcabeni, Maud Girault, Jonathan Vard**, Belgique, 2019 [85']

Film réalisé avec des habitant·es sur des rénovations urbaines effectuées à Saint-Gilles, commune en plein *boom* immobilier.

Mais qui veut changer Liedts ? Ateliers Urbains #20,

Un film de : **Noura Akasri, Liévin Chemin, Louis Cherbit, Mohamed Dabbani, Geoffrey Mauger, Zohra Mejdoubi, Mokhtaria el Montassir, Halimasadia Ougas, Ramize Yildirim, Yeter Yildirim**, Belgique, 2022 [64']

Film réalisé par un collectif d'habitant·es du quartier sur des changements à venir dans leur quartier suite au projet du métro 3 à Bruxelles.

PODCAST

Daniel MERMET,

Liberté surveillée,

Là-bas si j'y suis, 28 novembre 2007, 53 min.

Réalisation : **Cultures&Santé**

Issue d'une réflexion menée avec un groupe de la **Maison de Quartier d'Helmet**, Square François Riga 39, 1030 Schaerbeek

Éditeur responsable : Denis Mannaerts

Rue d'Anderlecht 148,
1000 Bruxelles

Éducation permanente 2023

D/2023/4825/3

→ Cet outil peut être téléchargé sur notre site :

www.cultures-sante.be

→ L'outil peut être commandé gratuitement auprès de notre centre de documentation :

cdoc@cultures-sante.be

+32 (0)2 558 88 10

En collaboration avec :



Avec le soutien de :



